

Béruges (Vienne)

Compte rendu de la sortie du samedi 14 avril 2001

Yves BARON

Le coteau de la Grange du Pin, visité dans le cadre de la prospection générale pour l'inventaire ZNIEFF en 1979, puis à nouveau l'an dernier, a vu son intérêt rehaussé avec le signalement, par une étudiante riveraine, de l'Aspérule odorante, espèce rare dans la Vienne, mais à vrai dire connue à proximité à l'amont du même coteau (cf. CR sortie du 28-5-1994, *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, **26**). Si l'espèce n'a pas été retrouvée l'an dernier, le site a paru mériter une visite collective pour sa qualité. Ce 21 avril, on atteignait les 2/3 de participation des Deux-Sèvres, valeur tout à fait insolite si l'on ne précisait que l'effectif total se réduisait au second des nombres premiers, et ce, malgré un beau temps inespéré, la cause étant la période de vacances scolaires, où la disponibilité conduit bien la clientèle à sortir... mais beaucoup plus loin !

Le rendez-vous se trouvant au bord de l'étang du Moulin du Roi, une petite visite s'imposait au passage, pour ce public nouveau, au coteau voisin du bois du Parc, objet d'une sortie antérieure (19-5-1991, *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, **23** : 207-212, à consulter pour la liste complète), en l'honneur des espèces qui font sa célébrité depuis le XIX^e siècle, retrouvées cette fois dans leur plénitude : *Cardamine bulbifera** (plusieurs centaines de pieds sur une centaine de mètres), et *Galium odoratum** (taches parfois importantes sur 350 mètres). Plus à l'est, à l'intersection de la route de Vauvinard, la station de *Scilla verna** était, elle aussi, en pleine fleur.

Les voitures une fois garées, tant bien que mal, au bout du hameau de Bas-Vauvinard, il restait à s'aventurer dans le sentier oblique du site annoncé, qui n'est que le prolongement au nord-est du coteau précédent. Ce versant boisé abrupt orienté plein ouest, dont la fraîcheur est renforcée par divers suintements plus ou moins tuffeux, et où le pH atteint 7, est littéralement tapissé sur toute sa hauteur par *Allium ursinum* qui domine toute autre habituée de la chênaie-charmaie : minoritaire *Mercurialis perennis*, contenue *Lamium galeobdolon*, symbolique *Ornithogalum pyrenaicum*, marginalisée *Hyacinthoides non-scripta*, confinée *Ranunculus auricomus*, assiégée *Stellaria holostea*, décimée *Ranunculus ficaria*, exclue *Anemone nemorosa*... Cette élective des sous-

¹ Y. B. : 17, rue Claire-Fontaine, 86280 SAINT-BENOÎT.

bois à sol calcaire et humide (M. BOURNÉRIAS), donc hyper compétitive ici, y illustre à merveille, et en quelques autres points du département (environs de Lusignan, de Moulismes,...) la notion d'espèce *sociale*, façon de parler s'il s'avérait au contraire que l'odeur malséante de notre ail le rendait infréquentable, donc plutôt *asocial* (autrement dit, notre ail rejoindrait le Serpolet ou l'Absinthe et beaucoup d'autres espèces, adeptes de la guerre chimique, *alias* télétoxie ou allélopathie). En tout cas, il reconquiert dans l'année par ses germinations tout espace délaissé, comme ces sections de sentier rendues impraticables par les chablis de la tempête de 1999. Alors, pourquoi, sans mésestimer le côté esthétique, tant d'honneur pour un tapis quasi monospécifique ? C'est qu'il intègre aussi les *Primula veris*, *P. vulgaris* et leur hybride, ainsi qu'une source tuffeuse à *Cratoneurum commutatum*, *Riccardia pinguis*, *Hypericum tetrapterum*, *Veronica beccabunga*, et qu'au bord du marais attenant, se montre *Lathraea squamaria**, hôte quasi rituel des bas de versants boisés de la vallée de la Boivre (cf CR excursion du 1-4-01). Dans le haut de la remontée, quelques *Orchis mascula* s'ajoutaient, avec *Sanicula europaea*, *Asplenium adiantum-nigrum*, *Tamus communis*, *Moehringia trinervia* et, aux environs de 16 heures, tout était terminé.